

Tullins **m@g**

www.ville-tullins.fr

OCTOBRE 2021
Numéro 53

CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES
Un mandat
se termine





RETOUR EN IMAGES

Jeudi 2 septembre

Rentrée scolaire : une rentrée dans la sérénité.
À Fures, les enfants ont intégré l'école maternelle réhabilitée.



Vendredi 4 septembre et jeudi 21 octobre

Réunions à la résidence autonomie Jules Cazeneuve.
Présentation aux résidents et aux familles du projet de reprise
de l'établissement par la Fondation Partage et Vie
au 1^{er} janvier 2022.

Mardi 14 septembre

Loto à l'EHPAD Arc en Ciel
avec les résidents de la résidence
autonomie Jules Cazeneuve.



Samedi 11 septembre

«Fêtes» la rentrée 1^{re} édition.
Forum des associations et Pot de rentrée
du Maire.
Concerts avec La Palessouè et UPDATE
place de l'Église et feu d'artifice.



Tullins m@g

- Directeur de publication : Gérald Cantournet
- Rédaction : service communication 04 76 07 40 05
- Photos : service communication, Christian Rocher, Shutterstock, X-droits réservés
- Maquette : New Deal
- Impression : Manufacture Deux-Ponts
- Distribution : Mairie de Tullins - ISSN 2417-7172

Tullins Fures

Une rentrée dans la sérénité et pleine d'espoir!

Après une année scolaire 2020-2021 qui restera dans tous les esprits, la progression de la vaccination semble faire reculer la propagation du virus et il est temps aujourd'hui de retrouver une vie « normale ».

Grâce à une mobilisation formidable de tous les services municipaux et de l'ensemble des agents, cette rentrée scolaire 2021 s'est déroulée dans une ambiance sereine pour nos petits Tullinoises et Tullinois.

Le mois de septembre a également démarré sur les chapeaux de roues avec une nouvelle manifestation

« Fêtes » la rentrée, le samedi 11 septembre dernier : une belle journée faite de rencontres et de moments de convivialité, qui nous avaient tant manqué jusque-là, avec un forum des associations au stade Jean Valois, des concerts en centre-ville et, pour finir en apothéose, un magnifique feu d'artifice au parc du Clos des Chartreux... comme il est bon de se retrouver!

Je pense également aux nombreux bénévoles de nos associations sportives et culturelles qui, après une année « blanche », ont redémarré une nouvelle saison ; nous devons tous nous mobiliser parce que le monde



associatif a terriblement souffert durant cette longue période de crise sanitaire.

Je compte donc sur chacune et chacun d'entre vous pour réinvestir nos gymnases, nos stades et nos salles municipales pour qu'à nouveau, la vie reprenne le dessus, ... pour qu'à nouveau, nous puissions vivre ensemble comme avant!

Gérald Cantournet

Maire de Tullins,

Vice-Président du Pays Voironnais en charge de l'accompagnement vers l'emploi et l'insertion,
Président de La Maison de l'Emploi du Pays Voironnais et Sud Grésivaudan

Élu référent « Territoires d'Industrie »

Une information vous manque ? Dites-le nous !

par courrier : Mairie - Clos des Chartreux - CS 20058 - 38347 TULLINS cedex
par mail : communication@ville-tullins.fr
sur la page Facebook de la commune www.facebook.com/villetullins

SOMMAIRE

4 - 6

L'ACTU MUNICIPALE

7 - 9

LA VIE DES PÔLES :
LE CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES

10

INTERCOMMUNALITÉ

11

UNE NOUVELLE ORGANISATION FONCTIONNELLE ET SPATIALE DES SERVICES

12

AGENDA





ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

01/06/2021 Romy CHALEAT
LEWANCZYK
01/07/2021 Iris CHAMBOULEYRON
07/08/2021 Alya TOSUN
19/08/2021 Calie CASELLI
03/09/2021 Camille BUYS

MARIAGES

12/06/2021 David PINEL et Marie BRIAL
12/06/2021 Romuald KOMORSKI
et Lorena POL
19/06/2021 Sébastien TURLONI
et Sophie ARAKELIAN
26/06/2021 Manfred CALLEN
et Catherine FERRY
10/07/2021 Julien PERARD
et Lucie ARNAUD
10/07/2021 Laurent PAULETTO
et Aurélie MATRAT
17/07/2021 Corentin THERON
et Sandrine CACCIATORE
24/07/2021 Patrick MELLET
et Andrée CHARRETON
02/08/2021 Stéphane ROUMEJON
et Juliane WISSUWA
14/08/2021 Abel CASTRO
et Julie LOQUIER
14/08/2021 Jonathan HEMMEN
et Adeline GARCIA
21/08/2021 Michel OHANESSIAN
et Giovannina IANNELLO
04/09/2021 Olivier PHILIP
et Nadège CANTOURNET
04/09/2021 Mohamed KADDARI
et Ines LAROU
11/09/2021 Beyhan DÖNMEZ
et Yeliz ÇETIN
18/09/2021 Raphaël PIANFETTI
et Lauriane PAULIN
18/09/2021 Willem BENSEDDIK
et Sara NEKKA
18/09/2021 Louis LIOTARD
et Claire DESCHANELS

DÉCÈS

08/06/2021 Gilberte NOIR
veuve MOULIN
09/06/2021 Jeanne VANCAMMELBECK
veuve JOUAN
15/06/2021 René DEBERNARDI
17/06/2021 Marie CARRON
26/06/2021 Eliane VAUDEQUIN
veuve GUILLON
07/07/2021 Guy VADEBOIN
10/07/2021 Marie-Jeanne COSS
veuve GUILLET
11/07/2021 Margherita LA BARBERA
veuve CANO
14/07/2021 Marie-France ALLAMAND
épouse BADILLA BADILLA
17/07/2021 Alain HÉRICHER
20/07/2021 Elsa VISENTIN
veuve MINANA
27/07/2021 Denise SILVAIN
veuve CLAVEL
02/08/2021 Guy PERRON
04/08/2021 Henri SANTOS-COTTIN
08/08/2021 Gisèle TRIPIER
11/08/2021 Renato SACCOL
12/08/2021 Araxie JIRNASSIAN
épouse VERT
18/08/2021 Marie CASTELLO
épouse BONNET-GONNET
24/08/2021 Georges COLLARDEAU
28/08/2021 Pascale DEVOLDERE
épouse JAMIER
28/08/2021 Madeleine AUBRY
veuve DOGUET
28/08/2021 Nedjima BRIKH
épouse AIT OUARET
31/08/2021 Isabelle GASTALDIN
04/09/2021 Jean SANTOS-COTTIN
06/09/2021 Wolfgang RICHTER
07/08/2021 Jean DARD
08/09/2021 Ilda DA COSTA VERISSIMO
veuve SOARES DE AMARAL
22/09/2021 Odette THORY
épouse CLECH



Aménagements

De nombreux travaux se poursuivent encore



Voirie : avenue de la Gare / rue de la République, par le Département. Travaux effectués en juillet avec au préalable une intervention de la Ville pour l'intégration d'une traversée de voirie devant l'école Desmoulin et la pose d'un feu tricolore.



Réhabilitation de l'école maternelle de Fures. Étage du bâtiment livré fin août pour une rentrée effective au 1^{er} septembre comme promis par M. le Maire, malgré les problèmes rencontrés (notamment découverte d'amiante). Passage des pompiers le 9 septembre avec un avis favorable. La pose de l'escalier définitif sera faite pendant les vacances de la Toussaint.

EXPRESSION LIBRE

L'expression des groupes politiques représentés au Conseil Municipal. Les textes remis à Tullins m@g sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Groupes de la minorité

POUR TULLINS FURES UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

Dans un souci de ne pas apparaître comme des opposants ne prenant pas en compte le contexte (nouvelle équipe, crise sanitaire), nous nous étions abstenus lors du vote du budget malgré nos inquiétudes face à une copie manquant d'ambition. Lors du dernier Conseil Municipal, nous avons voté contre la décision modificative (DM) soumise aux élus.

Loin des promesses promettant un budget d'investissement à 2,8 millions d'€, la DM présentée traduisait un renoncement. Nous avons entendu les explications, elles ne nous ont pas complètement convaincus.

Si des projets ont dû être annulés ou décalés, d'autres pouvaient être

lancés ou continués : accessibilité des bâtiments, rénovation de l'église, transition écologique (une nouvelle fois sacrifiée), voiries... Au vu du taux de réalisation des opérations restant inscrites au budget, nous craignons qu'une prochaine DM vienne amplifier cette tendance.

Ce report de dépenses inéluctables et non anticipées va conduire à des budgets encore plus contraints à l'avenir. D'autant plus que la capacité d'autofinancement de la Commune est impactée par la dérive des frais de personnel dont le financement ne semble pas assuré à moyen terme.

Par ailleurs, nous avons questionné la majorité sur les subventions aux associations, dont les modalités d'attribution semblent bien obscures.

Sur tous ces sujets, nous resterons vigilants et continuerons à vous rendre compte.

GROUPE LR, CENTRISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE

TEXTE NON FOURNI



réalisés cet été et d'autres



Travaux dans les écoles: sol souple amortissant en remplacement du sable au niveau des jeux de la maternelle de Fures. Remise en peinture, ponçage et lasurage du parquet d'une salle de classe à l'école élémentaire Desmoulins.



Campagne de gravillonnage effectuée début septembre par l'entreprise Guintolli.

Entretien du canal de la Fure par les agents des services techniques, sur la partie communale du canal, rue des Battoirs. Cet entretien consiste dans le nettoyage des dépôts drainés par la Fure (branchages / arbustes, etc.), la taille de la végétation présente et également l'évacuation des déchets divers.



Campagne de marquage au sol dans divers lieux et rues de la commune: rue de la République, place Docteur Valois, boulevard Michel Perret...



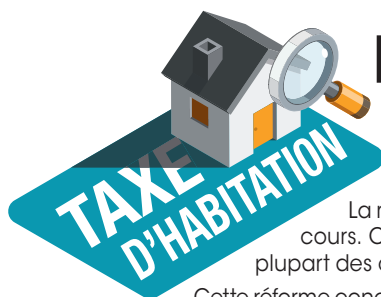
Projets structurants de la commune

LE BUREAU D'ÉTUDES ALP'ÉTUDES NOUS A TRANSMIS, LE 6 OCTOBRE DERNIER, DES PROPOSITIONS POUR TROIS PROJETS STRUCTURANTS DE LA COMMUNE, À VENIR:

- Aménagement du parking Bracco,
- Aménagement de l'avenue de la Contamine,
- Sécurisation du boulevard Michel Perret/ avenue du 11 Novembre.

Conformément à l'engagement pris par la municipalité, une réunion publique sera très prochainement organisée pour échanger sur ces projets et permettre ainsi à tous de pouvoir s'exprimer.





Fiscalité locale : où en est-on ?

Suppression progressive totale de la Taxe d'habitation

La réforme de la Taxe d'habitation poursuit son cours. Cette taxe est désormais supprimée pour la plupart des contribuables.

Cette réforme concerne exclusivement la résidence principale.

Suppression échelonnée de la Taxe d'habitation

→ **POUR 80% DES CONTRIBUABLES DEPUIS 2020** : mise en place en 2018, cette suppression progressive de la Taxe d'habitation a permis aux contribuables dont les ressources ne dépassaient pas les plafonds requis de voir leur taxe diminuer de 30% en 2018 puis de 65% en 2019 pour disparaître en 2020.

→ **POUR TOUS LES CONTRIBUABLES EN 2023** : à compter de 2021, les 20% de foyers dont les revenus dépassent les plafonds permettant de bénéficier de la suppression de la Taxe d'habitation ou de son lissage bénéficient à leur tour, quels que soient leurs revenus, de la disparition progressive de leur taxe pour leur résidence principale sur trois ans, avec une diminution de 30% de son montant en 2021, de 65% en 2022 et de 100% en 2023.

Qui bénéficie de la suppression totale de la Taxe d'habitation en 2021 ?

En 2021, la suppression totale de la Taxe d'habitation concerne les foyers dont le revenu fiscal de référence inscrit sur l'avis d'imposition 2020 n'excède pas 27 761 € pour la première part du quotient familial, majoré de 8 225 € pour les deux demi-parts suivantes et de 6 169 € pour chaque demi-part supplémentaire à compter de la troisième.

Plafonds de ressources pour bénéficier de la suppression totale de la Taxe d'habitation en 2021

Vous êtes concerné si votre revenu fiscal de référence de 2020 n'excède pas :



44 211 €

si vous êtes un couple sans enfant



50 380 €

si vous êtes un couple avec 1 enfant



56 549 €

si vous êtes un couple avec 2 enfants



68 887 €

si vous êtes un couple avec 3 enfants

Les contribuables dont le revenu dépasse ces plafonds ne vont pas bénéficier du dégrèvement total, mais seulement partiel de leur Taxe d'habitation. Si leurs revenus dépassent ces plafonds sans excéder une certaine limite, ils profiteront tout de même d'un lissage progressif et avantageux de leur taxe.



Cette disparition du produit fiscal de la Taxe d'habitation sera dorénavant compensée, pour les communes, par le transfert de la part départementale de Taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur leur territoire (soit un taux 15,90% pour l'Isère), lequel viendra s'additionner au taux communal.

Le Conseil municipal du 11 mars 2021 a approuvé le taux de la Taxe foncière sur le foncier bâti de 41,11%.

NB : Il s'agit donc du taux communal de TFPB voté en 2020, soit 25,21%, auquel s'ajoute le taux départemental de la TFPB 2020 soit 15,90%.

La recette potentielle de la Taxe foncière pour 2021 devrait s'élever à 3 112 027 €, contre 1 865 000 € pour 2020.

Une délibération concernant la « suppression de l'exonération de deux ans des logements neufs » de Taxe foncière sur les propriétés bâties avait été prise le 10 juin 1996.

La municipalité a souhaité maintenir cette suppression d'exonération.

Ainsi, au cours de sa séance du 23 septembre 2021, le Conseil municipal a décidé de limiter l'exonération de deux ans de la Taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, à 40% de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.

RENCONTRE

AVEC LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DE LA COMMUNE



Les entrepreneurs (commerçants, artisans, industriels, micro-entrepreneurs) ont encore une fois été nombreux (plus de 50 participants) à répondre à l'invitation lancée par le Maire et son adjointe à l'économie, lundi 27 septembre au soir.

Il s'agissait de faire un premier bilan, un an après la prise de fonction de la nouvelle équipe municipale, des actions menées en faveur de l'économie locale et de répondre aux questions des participants sur les projets à venir. Les échanges se sont conclus autour d'un verre de l'amitié.

Les actions de proximité avec les entreprises étant essentielles, il est désormais proposé un rendez-vous mensuel avec le Maire, et l'adjointe à l'économie, le 1^{er} jeudi de chaque mois, de 8h à 9h30, au café « le Ptit wagon », et ce depuis le 7 octobre. L'occasion de discuter entre acteurs économiques et de passer un moment convivial.

NOUVELLES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES À TULLINS

- > **CB D'eau** - 1 bis avenue Bérégovoy - **04 57 20 61 23**
Produits dérivés à base de chanvre et de CBD
- > **Laiterie Gilbert** - 1 avenue Bérégovoy - **09 88 48 02 30**
Fromagerie, crèmerie, charcuterie
- > **Éco-Terres** - route de Saint-Quentin - **04 76 97 36 89**
Matériaux pour aménagements paysagers
- > **Falèse** - Avenue du Peuras
Atelier de métallerie d'exception (professionnels et particuliers)
- > **Bivy Life** - Avenue du Peuras
Aménagement de vans, camps de base mobiles



*Jun 2021,
séance plénière du Conseil
Municipal de Jeunes.*

LE CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES

Un mandat se termine

En septembre 2021 s'est achevé le mandat 2019-2021 des conseillers municipaux de jeunes de la commune. Au terme de deux ans d'engagement, fortement altérés par le contexte sanitaire, nos jeunes ont pu mener à bien leurs actions élaborées dans chacune des trois commissions.



LA VIE DES PÔLES

LE CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES

POUR RAPPEL, LORS DE CE MANDAT LE CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES RASSEMBLAIT 29 ÉLUS « ENFANTS » OU « JEUNES » ISSUS DES CLASSES ALLANT DU CM1 À LA 5^e LORS DE LEUR ÉLECTION. CES JEUNES SONT ÉLUS AU SEIN DES ÉCOLES ET DU COLLÈGE PAR UN VOTE À L'ISSUE D'UNE CAMPAGNE ÉLECTORALE OÙ CHAQUE CANDIDAT PRÉSENTE SON PROGRAMME.



Le CMJ avec Antoine Cloppet, Vice-Président du Pays Voironnais en charge de la revalorisation des déchets et des énergies renouvelables.

Le Conseil Municipal de Jeunes est un lieu de découverte et d'apprentissage de la démocratie participative, de la responsabilité citoyenne et de la vie civique.

À travers un travail collectif autour de la mise en place de projets d'amélioration de la vie locale, les jeunes découvrent la méthodologie d'élaboration d'un projet et du débat.

Ils sont accompagnés tout au long de leur mandat par des élus/élues du Conseil Municipal (1 élu référent pour chacune des commissions), ainsi que par la coordinatrice Enfance Jeunesse.

Les jeunes élus se réunissent par commission et débattent de la réalisation de projets propres à chaque commission. Ils réfléchissent ensuite ensemble à la mise en œuvre des actions retenues, avec le soutien des professionnels et élus impliqués.

Il existait jusque-là 3 commissions :

- ▶ Sport, culture et animation,
- ▶ Aménagement, environnement et sécurité,
- ▶ Cérémonie citoyenneté (cette dernière participe aux différentes commémorations).

ZQOM

SUR DES NOUVEAUTÉS POUR LE PROCHAIN MANDAT

- ▶ Le mandat à venir est toujours de 2 ans, désormais d'octobre 2021 à octobre 2023 et s'adressera aux élèves des classes de CM2 à la 4^e.
- ▶ 21 sièges seront à pourvoir. Les jeunes élu.es devront choisir parmi les 2 commissions : Vie sociale/Vivre ensemble et Cadre de vie.
- ▶ La plénière du CMJ* continuera de se réunir 2 fois/an afin de partager le travail accompli dans chacune des commissions thématiques qui se tiendront tous les 2-3 mois et suivant les besoins.
- ▶ Présentation du CMJ dans les écoles et au collège mi-octobre pour que la campagne électorale puisse débuter au retour des vacances de Toussaint.
- ▶ Élections : fin novembre. Les votes auront lieu en Mairie pour les élèves de CM2 et au collège pour les collégiens.
- ▶ La cérémonie d'investiture/Conseil Municipal d'installation se tiendra début décembre.

*CMJ : Conseil Municipal de Jeunes

LES PROJETS ET QUI ONT VU LE



LES JEUNES INVESTIS DANS LA COMMISSION SPORT, CULTURE ET ANIMATION ONT ORGANISÉ :

29 août 2021 : 1^{re} séance de cinéma en plein air au parc du Clos des Chartreux.

Plus de 250 habitants ont pu regarder le film « Qu'est-ce qu'on a fait au bon Dieu ? » en sirotant ou grignotant des petites friandises vendues par l'association solidaire « Nos Enfants Menkes ».

Le choix du film (comédie pour tous) ainsi que la volonté d'y associer une association solidaire relèvent d'une volonté des jeunes élus.



LES JEUNES PRÉSENT.ES DANS LA COMMISSION AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ

Réflexion autour de l'installation d'une tyrolienne de 30 mètres au niveau de l'aire de jeux du parc du Clos des Chartreux.

Les choix des matériaux et lieux ont été réfléchis par les jeunes au regard notamment d'un souci de respect de l'environnement et d'accessibilité au plus grand nombre de ce nouvel espace. Ce projet doit voir prochainement le jour et sera inauguré en présence des jeunes.



ACTIONS JOUR CETTE ANNÉE

LES JEUNES PARTICIPANT À LA COMMISSION CÉRÉMONIE ET CITOYENNETÉ SE SONT ENGAGÉS SUR 2 ACTIONS

■ Une campagne d'affichage contre les déjections canines

Désormais, il est possible de retirer des sacs pour ramasser les déjections directement chez les commerçants (en plus de la Mairie).

Des affiches (slogans conçus par les jeunes et visuels choisis par eux également) ont été distribuées aux commerçants et des panneaux fixés à des endroits stratégiques ainsi que sur les poubelles.

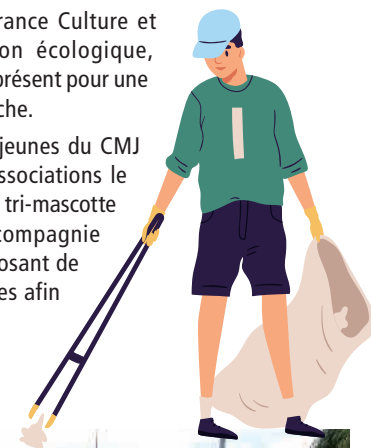


■ Une journée de sensibilisation au zéro déchet a été programmée le samedi 18 septembre, Journée mondiale du nettoyage

Après un nettoyage de la Ville sous l'œil bienveillant des sentinelles vertes, les participants ont pu déguster un buffet zéro déchet et profiter des ateliers d'information au compostage et recyclage ainsi que des ateliers créatifs (éponge écologique et fabrication d'objets à partir de bouteilles en plastique) proposés par les acteurs locaux : la CAPV, l'association S eau S environnement, Florence Cavagnat, Fanny intervenante Gut D'O, Passiflore et le collectif des sentinelles vertes.

Hervé Gardette, ex-chroniqueur à France Culture et auteur de l'ouvrage « Ma transition écologique, pourquoi je me suis radicalisé ? » était présent pour une conférence/débat autour de sa démarche.

Afin de promouvoir cette journée, 2 jeunes du CMJ étaient présents lors du forum des associations le 11 septembre, déguisés en poubelles de tri-mascotte pour interpeller les habitants. La compagnie Créabulle les a accompagnés en proposant de l'impro auprès des personnes présentes afin de susciter leur intérêt.





QUINZIÈME DE NEUF ?



DÉCHETS

LA DÉCHÈTERIE PASSE AUX HORAIRES D'HIVER de fin octobre à fin mars

À Tullins

- › Lundi de 13h30 à 17h
- › Mercredi de 13h30 à 17h
- › Vendredi de 13h30 à 17h
- › Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

BON À SAVOIR :

Les jours fériés

- › Fermeture des déchèteries les jours fériés
- › Pas de collecte, les jours fériés. Les collectes sont rattrapées le mercredi de la même semaine du jour férié (exemple le lundi 1^{er} novembre, pas de collecte remplacée le mercredi 3 novembre)

Infos pratiques :

0 800 508 892
www.paysvoironnais.com



EAU - ASSAINISSEMENT

UN NOUVEAU MOYEN pour payer vos factures

La Direction Générale des Finances Publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une **offre de paiement de proximité** pour régler vos factures d'eau et d'assainissement.

À Tullins, les buralistes agréés

- › Avant-Propos, 108 boulevard Michel Perret
- › Maison de la Presse, 4 place Docteur Valois

LE +

Vous pouvez également payer vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).



Les buralistes partenaires afficheront ce logo. Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire.

NATURE

La forêt dans tous ses états

Des animations autour du thème « Ferme et Forêt grandeur nature »



Deux sites se sont emparés de la thématique de la forêt : la desserte forestière de Fontaine Mignonne à Saint-Sulpice des Rivoires et le parc du Clos des Chartreux à Tullins.

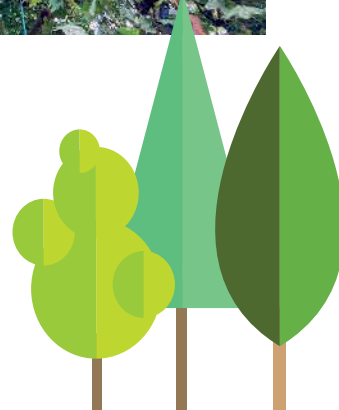
Le 25 septembre dernier a eu lieu une après-midi d'animations et de découverte de la forêt organisée par le Pays Voironnais et la Ville de Tullins. Ce fut un grand succès à Tullins.

Le Clos des Chartreux s'est animé avec des activités pour petits et grands.

De la Grimp'd'arbre avec Sam'Branche pour prendre de la hauteur, une aventure au-dessus de l'étang avec une tyrolienne animée par le club spéléo canyon de la MJC de Tullins. Mais aussi, des récits sous les arbres et la découverte de la biodiversité en se baladant dans le parc avec l'association le Pic Vert.

Les visiteurs ont pu également découvrir une exposition de photos anciennes et actuelles des forêts du Pays Voironnais.

Retour en images de cette journée.





Une nouvelle organisation fonctionnelle et spatiale des services

Depuis son entrée en fonction, la municipalité a souhaité une réorganisation des services davantage cohérente avec les actions qu'elle entend mener.



Rencontre élus et agents le 4 octobre en mairie.

Aujourd'hui, la municipalité souhaite insuffler une nouvelle ambiance de travail en favorisant la communication et les échanges dans un climat de confiance réciproque.

Les agents sont de vrais « acteurs » de la Commune en étant forces de proposition dans la définition des projets portés par la municipalité.

Et pour plus de bien-être et de convivialité, une première rencontre* entre élus et agents a été organisée le 4 octobre dernier.

* Cette rencontre n'avait pu avoir lieu jusque-là, en raison de la crise sanitaire.

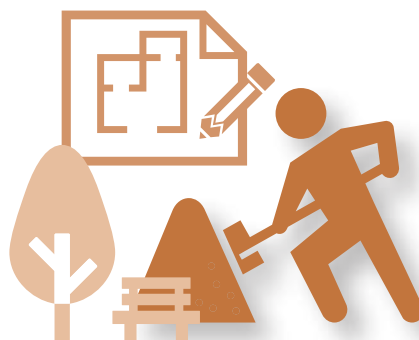
Le nombre de pôles a ainsi été réduit à trois directions pour permettre une gestion des affaires communales en « mode projet » et favoriser une meilleure communication interservices :

LA DIRECTION DU VIVRE ENSEMBLE



Vie scolaire et périscolaire, Action culturelle, Sports, École de musique et de danse J.P Malfait, et service entretien

LA DIRECTION DU CADRE DE VIE



Services techniques : voirie, bâtiments et espaces verts/Urbanisme/Commande publique

LA DIRECTION DES SOLIDARITÉS



CCAS, Petite enfance et Résidence autonomie J. Cazeneuve

La Police Municipale et la communication dépendent directement du Maire.

Quant aux services dits « supports » (Ressources humaines, Finances, Formalités administratives, Informatique, Économie, Agence postale communale) ils dépendent désormais de la Direction Générale des Services compte tenu de leur caractère transverse. Il en est de même pour la Cheffe de projet « Petites Villes de Demain » et de la chargée de mission « Développement durable et Démocratie participative ».

Un buffet préparé par OYO Food-Truck (cuisine japonaise).





NOVEMBRE

SAMEDI 6 à 20h**MATCH BASKET ÉQUIPE NF2
TULLINS / AMICALE LAÏQUE
LÉDONIENNE JURA**
Gymnase Mauduit**DIMANCHE 7** à 15h**MATCH DE FOOTBALL AS
TULLINS FURES / UNION NORD-
ISÈRE**
Complexe sportif Jean Valois**JEUDI 11** à 11h30**CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
DE L'ARMISTICE
DU 11 NOVEMBRE 1918**
Monument aux Morts

à 17h

**CONCERT - LES MUSIQUES
DU MONDE: ORCHESTRE
BAZHANEL - CHANTS PROFANES
ET SACRÉS: LES GARS DE ROIZE**
Église St-Laurent des Prés
Tarifs: 13€ - 7€ (réduit) - 12 ans
gratuit
Comité de Sauvegarde de l'église**LES 12, 13 ET 14****LE P'TIT FESTOCH' DE PAULO**
Salle Jean Moulin
Tarifs: de 8 à 12€
Réservation conseillée
au 06 52 50 79 47
creabulle@gmail.com**SAMEDI 20** à 20h**MATCH BASKET ÉQUIPE NF2
TULLINS / AIX VENELLES**
Gymnase Mauduit**DIMANCHE 21** à 15h• **MATCH UATF RUGBY /
SC PRIVAS**
• **MATCH DE FOOTBALL
AS TULLINS FURES / OLYMPIQUE
NORD-DAUPHINÉ**
Complexe sportif Jean Valois**SAMEDI 27** à partir de 19h,
début du spectacle à 20h**MISS EXCELLENCE
RHÔNE-ALPES 2021**
Salle des fêtes
Tarifs: 15€, enfant 6 à 12 ans, 12€
Comité Miss Excellence Rhône-Alpes
Infos et réservation
au 06 70 67 90 20
missexcellencerhonealpes@
gmail.com**LES 27 ET 28****FESTIVAL
«COUP DE THÉÂTRE À TULLINS!»**
Salle Jean Moulin
Édition spéciale jeune public
Réservation au 06 18 41 09 54**DIMANCHE 28**à 11h
**CÉRÉMONIE ANNIVERSAIRE
DE LA MORT DU DOCTEUR
GASTON VALOIS**
Monument aux Morts

DÉCEMBRE

MERCREDI 15 à 20h**CONCERT D'ORCHESTRE
SYMPHONIQUE REGROUPANT
DES ÉLÈVES DES ÉCOLES
ET CONSERVATOIRES
DE MUSIQUE DE TULLINS,
VOIRON ET SAINT-ÉGRÈVE**
Église St-Laurent des Prés
Gratuit**VENDREDI 17****REMISE
DES PANIERS
GOURMANDS**
Salle des fêtes**SAMEDI 18****MARCHÉ DE NOËL**